



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/16696  
13 août 1984

ORIGINAL : FRANCAIS

---

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

A la suite de la notification officielle du 6 août 1984 annonçant le changement de nom de la Haute-Volta qui s'appellera désormais Burkina Faso, les membres du Conseil de sécurité ont étudié l'application de l'article 18 du règlement intérieur provisoire du Conseil et, lors de consultations officieuses tenues le 13 août 1984, ils sont convenus que le Président du Conseil demeurerait en fonctions pour le mois d'août et que la présidence du Conseil échoirait à son pays en octobre 1984.

